

Réseau des fournisseurs du service des sinistres



Dans le cadre de nos efforts constants visant l'amélioration de la qualité des services procurés à nos clients lorsque survient malheureusement un sinistre, notre équipe canadienne de règlement des sinistres a, au cours de l'an passé, sélectionné et agréé un réseau de fournisseurs externes. Certains d'entre eux jouissent déjà depuis longtemps d'une réputation d'excellence pour les services qu'ils offrent à nos titulaires de police. Tous peuvent être recommandés sans hésitation aux titulaires de police.

Chaque expert hautement qualifié a été sélectionné très soigneusement pour son leadership dans son domaine, la qualité et la rapidité de ses services, et sa compréhension des besoins pressants de notre clientèle mutuelle et son habileté à y répondre.

Ce réseau de fournisseurs est géré consciencieusement et les membres réévalués sur une base régulière afin de s'assurer que tous satisfont ou excèdent les normes de service de leur industrie et de Chubb. Nous prévoyons étendre l'éventail des fournisseurs de services au fur et à mesure que nous identifierons d'autres besoins ou ressources admissibles.

Une personne-ressource a été désignée chez chacun des fournisseurs de services afin de répondre à toute demande d'information ou de services des courtiers ou clients de Chubb dans un souci d'uniformité dans l'approche et les communications.

En plus de veiller à fournir un service de grande qualité à nos clients mutuels pour leur demande d'indemnité particulière, nos relations avec ces entreprises nous procurent toute la sécurité de savoir que nous recevrons un niveau de service acceptable au cas où la fréquence des sinistres hausserait de manière importante ou s'il survenait une catastrophe.

N'hésitez pas à communiquer avec Lisa Telford pour obtenir de l'information supplémentaire sur le réseau des fournisseurs de Chubb. Vous pouvez aussi consulter la liste ci-jointe des fournisseurs et personnes-ressources désignées. La liste sera mise à jour régulièrement et vous sera envoyée par courriel ou affichée sur le site www.chubbinsurance.com.

Lisa Telford

Directrice, Réclamations en assurances des biens, Directrice du service à la clientèle
Tél. : 416-359-3222, poste 4457 Télécopie : 416-863-5010 Courriel : ltelford@chubb.com

Liste des fournisseurs agréés par région

Colombie Britannique

Belfor Restoration Services
3300 Bridgeway Street
Vancouver, B.C. V5K 1H9
Personne-ressource : Will Cook
Tél. : (604) 432-1123
Cell : (604) 329-5010
Télé : (604) 433-2451

Project Manager – Aryn Amalani
Tél. : (604) 432-1123
Cell : (604) 329-5008
Télé : (604) 433-2451
Courriel : amyn@belforcanada.ca
Urgence 24/7 : 1-888-432-1123

**Edenvale, Disaster Kleenup
Division of EW Disaster Kleenup L.P.**
#24-13260 78th Ave
Surrey, BC, Canada V3W 0H6
Personne-ressource : Scott W. Douglas
Tél. : (604) 590-1440
Télé : (604) 598-1492
Cell : (604) 841-8980
Courriel : erssurrey@uniserve.com
Urgence 24/7 : 1-800-631-8558

Toronto – Est

Service Master of East Toronto
1146 Aerowood Drive
Mississauga, Ontario L4W 1Y5
Personne-ressource : Ben Russo, President
Cell : (416) 219-4626
Courriel : ben@russos.ca
Urgence 24/7 : (416) 626-2510

Région York Peel

Restorx
37 Kodiak Crescent, Unit #7
Toronto, Ontario M3J 3E5
Personne-ressource : Maurizio Scatozza
Tél : (416) 335-7911
Courriel : claims@restorxtoronto.com

Richmond Hill/North York

Stay Kleen Services & Contracting Ltd.
640 Denison Street
Markham, Ontario L3R 1C1
Personne-ressource : Jeffrey Lyons, V.P.
Tél. : (905) 474-3710 X 2
Courriel : sksinfo@staykleen.com
Personne-ressource : Charlene Young
Tél. : (905) 474-3710 poste 0
Urgence 24/7 : 1-877-782-9556

En périphérie du Toronto métropolitain

Strohe Restoration Professionals
2717 Coventry Road
Oakville, Ontario L6H 5V9
Personne-ressource : Neil Blinco
Business Development
Tél. : (905) 829-5707
Cell : (905) 580-5517
Télé : (905) 829-4909
Courriel : neil.blinco@strohe.ca

Personne-ressource : Stephen Coombs
Tél. : (905) 829-2766
Cell : (416) 717-9603
Télé : (905) 829-5837
Courriel : stephen.coombs@strohe.ca
Urgence 24/7 : 1-800-461-2110

Montréal

Les Entreprises Renovaneuf
25174, Route 132
Sainte-Catherine, Québec J5C 1L8
Personne-ressource : Brian Beauchamp
Cell : (514) 358-1071
Tél : (450) 632-2648
Courriel : brian.beauchamp@bellnet.ca

Meridian Group

9106 Henri Bourassa
St-Laurent, Québec H45 1L5
Personne-ressource : Wayne Wilding
Tél : (866) 920-3434
Courriel : wayne@groupmeridian.com

Calgary

Belfor Restoration Services
6, 640 – 22nd Avenue NE
Calgary, Alberta T2E 7J9
Personne-ressource : Malcolm MacDougall
Tél. : (403) 215-5555
Télé : (403) 215-5555
Courriel : malcolm@belforcanada.ca
Urgence 24/7 : 1-888-215-6565

Service Master of Calgary

920 – 26th Street NE
Calgary, Alberta T2A 2M4
Personne-ressource : Rob Ordman
Tél. : (403) 287-7700
Télé : (403) 536-4556
Courriel : rob.ordman@servicemastercalgary.com
Urgence 24/7 : (403) 287-7700



ASSURANCE
CHUBB www.chubbinsurance.com

Dans un but promotionnel, Chubb désigne les assureurs membres du Groupe Chubb, compagnies d'assurance : Federal Insurance Company, Vigilant Insurance Company, Great Northern Insurance Company, Pacific Indemnity Company, Northwestern Pacific Indemnity Company, Texas Pacific Indemnity Company, Executive Risk Indemnity Inc., Executive Risk Specialty Insurance Company, Quadrant Indemnity Company, Chubb Custom Insurance Company, Chubb Indemnity Insurance Company, Chubb Insurance Company of New Jersey, Chubb National Insurance Company, Chubb Atlantic Indemnity, Ltd., Chubb Insurance Company of Australia, Limited, Chubb du Canada Compagnie d'Assurance, Chubb Insurance Company of Europe S.A., Chubb Argentina de Seguros, S.A., Chubb do Brasil Companhia de Seguros, Chubb de Colombia Compania de Seguros S.A., Chubb de Chile Compania de Seguros Generales S.A., Chubb de Mexico, Compania Afianzadora, S.A. de S.V., Chubb de Mexico, Compania de Seguros, S.A. de S.V., Chubb de Venezuela Compania de Seguros C.A., PT Asuransi Chubb Indonesia. Les assureurs ne font pas tous affaire dans tous les territoires.

Le présent document est offert à titre d'information seulement. Le fait qu'un sinistre particulier soit couvert ou non et l'étendue de la couverture dépendent des faits et circonstances dudit sinistre. Les garanties précises sont procurées sous réserve des conditions et exclusions du contrat établi. La protection actuelle est assujettie au libellé des polices telles qu'elles sont émises.